

Géraldine CAZALS

Professeur d'histoire du droit

Institut de Recherche Montesquieu (Centre Aquitain d'Histoire du Droit)
Institut Universitaire de France (membre honoraire, promotion 2014)

UNIVERSITE DE BORDEAUX
geraldine.cazals@u-bordeaux.fr

MONTAIGNE I - LE SCEPTICISME ET LE DROIT

Raison et droit à la Renaissance

Direction scientifique :

Raphaëlle THERY - Jérôme CHACORNAC - Éric MARTIN-HOCQUENGHEM

TROISIÈME CONFÉRENCE : MONTAIGNE I (jeudi 21 octobre 2021, de 17h à 19h-20h)

Le scepticisme et le droit

Dossier de textes

Michel de Montaigne, *Les Essais*. Édition conforme au texte de l'exemplaire de Bordeaux avec les additions de l'édition posthume [...] une étude sur Montaigne [...] des notices, des notes [...] et un index par Pierre Villey. Réimprimée sous la direction[...] de [Verdun]-L[ouis] Saulnier, Paris, PUF, 1965.

Livre I, chap. XXV, « Du pédantisme », p. 140 :

Il y a aucuns de nos Parlemens, quand ils ont à recevoir des officiers, qui les examinent seulement sur la science ; les autres y ajoutent encores l'essay du sens, en leur présentant le jugement de quelque cause. Ceux cy me semblent avoir un beaucoup meilleur stile ; et encore que ces deux pieces soyent nécessaires, et qu'il faille qu'elles s'y trouvent toutes deux, si est ce qu'à la verité celle du sçavoir est moins prisable que celle du jugement. Cette cy se peut passer de l'autre, et non l'autre de cette cy. Car comme diet ce vers grec [...] à quoy faire la science, si l'entendement n'y est pas ? Pleut à Dieu que pour le bien de nostre justice ces compagnies là se trouvassent aussi bien fournies d'entendement et de conscience comme elles sont encore de science ! « *Non vitae sed scholae discimus* ». Or il ne faut pas attacher le sçavoir à l'âme, il l'y faut incorporer ; il ne l'en faut pas arrouser, il l'en faut teindre ; et s'il ne la change, et meliore son estat imparfait, certainement il vaut beaucoup mieux le laisser là. C'est un dangereux glaive, et qui en empesche et offense son maistre, s'il est en main foible et qui n'en sçache l'usage, « *ut fuerit melius non didicisse* ».

Livre II, chap. XII, « Apologie de Raymond Sebon », p. 509-510 :

Diversement traicter les matieres est aussi bien les traicter que conformement, et mieux : à sçavoir plus copieusement et utilement. Prenons exemple de nous. Les arrests font le point extreme du parler dogmatiste et resolutif : si est ce que ceux que nos parlemens presentent au peuple les plus exemplaires, propres à nourrir en luy la reverence qu'il doit à ceste dignité, principalement par la suffisance des personnes qui l'exerçent, prennent leur beauté non de la conclusion, qui est à eux quotidienne, et qui est commune à tout juge, tant comme de la disceptation et agitation des diverses et contraires ratiocinations, que la matiere du droit souffre.

Ibidem, p. 564-566 :

Aumoins devroit nostre condition fautiere, nous faire porter plus moderément et retenuement en nos changemens. Il nous devroit souvenir, quoy que nous receussions en l'entendement, que nous recevons souvent des choses fauces, et que c'est par ces mesmes utils qui se dementent et qui se trompent souvent.

Or n'est-il pas merveille, s'ils se démentent, estans si aisez à incliner et à tordre par bien legeres occurrences. Il est certain que nostre apprehension, nostre jugement et les facultez de

notre ame en general souffrent selon les mouvemens et alterations du corps, lesquelles alterations sont continuelles. N'avons-nous pas l'esprit plus esveillé, la memoire plus prompte, le discours plus vif, en santé qu'en maladie ? La joye et la gayeté ne nous font-elles pas recevoir les subjects qui se presentent à nostre ame, d'un tout autre visage, que le chagrin et la melancholie ? Pensez-vous que les vers de Catulle ou de Sappho, rient à un vieillard avare et rechiné, comme à un jeune homme vigoureux et ardent ? Cleomenes fils d'Anaxandrides estant malade, ses amis luy reprochoyent qu'il avoit des humeurs et fantasies nouvelles, et non accoustumées : Je croy bien, fit-il ; aussi ne suis-je pas celuy que je suis estant sain : estant autre, aussi sont autres mes opinions et fantasies. En la chicane de nos palais, ce mot est en usage, qui se dit des criminels qui rencontrent les juges en quelque bonne trappe, douce et debonnaire : *gaudeat de bona fortuna*, qu'il jouisse de bonheur. Car il est certain que les jugemens se rencontrent par fois plus tendus à la condamnation, plus espineux et aspres, tantost plus faciles, aysez, et enclins à l'excuse. Tel qui raporte de sa maison la douleur de la goutte, la jalousie, ou le larrecin de son valet, ayant toute l'ame teinte et abreuvée de colere, il ne faut pas douter que son jugement ne s'en altere vers cette part là. Ce venerable senat d'Areopage jugeoit de nuict, de peur que la veue des poursuivans corrompit sa justice. L'air mesme et la serenité du ciel nous apporte quelque mutation, comme dit ce vers Grec en Cicero,

*Tales sunt hominum mentes, quali pater ipse
Juppiter auctifera lustravit lampade terras¹.*

Ce ne sont pas seulement les fievres, les breuvages, et les grands accidens, qui renversent nostre jugement : les moindres choses du monde le tournevent. Et ne faut pas douter, encores que nous ne le sentions pas, que si la fievre continue peut atterrir nostre ame, que la tierce n'y apporte quelque alteration selon sa mesure et proportion. Si l'apoplexie assoupit et esteint tout à fait la veuë de nostre intelligence, il ne faut pas douter que le morfondement ne l'esblouisse. Et par conséquent, à peine se peut-il rencontrer une seule heure en la vie, où nostre jugement se trouve en sa deuë assiette, nostre corps estant subject à tant de continuelles mutations, et estofé de tant de sortes de ressorts, que (j'en croy les medecins) combien il est malaisé, qu'il n'y en ayt tousjours quelqu'un qui tire de travers.

Au demeurant, cette maladie ne se descouvre pas si aisément, si elle n'est du tout extreme et irremediable : d'autant que la raison va tousjours, et torte, et boiteuse, et deshanchée : et avec le mensonge comme avec la verité. Par ainsin il est malaisé de descouvrir son mescompte, et desreglement. J'appelle tousjours raison, cette apparence de discours que chacun forge en soy : cette raison, de la condition de laquelle, il y en peut avoir cent contraires autour d'un mesme subject : c'est un instrument de plomb et de cire, alongeable, ployable, et accommodable à tout biais et à toutes mesures : il ne reste que la suffisance de le sçavoir contourner. Quelque bon dessein qu'ait un juge, s'il ne s'escoute de prez, à quoy peu de gens s'amusement ; l'inclination à l'amitié, à la parenté, à la beauté, et à la vengeance, et non pas seulement choses si poissantes, mais cet instinct fortuite, qui nous faict favoriser une chose plus qu'une autre, et qui nous donne sans le congé de la raison, le chois, en deux pareils subjects, ou quelque umbrage de pareille vanité, peuvent insinuer insensiblement en son jugement, la recommandation ou deffaveur d'une cause, et donner pente à la balance.

Moy qui m'espie de plus prez, qui ay les yeux incessamment tendus sur moy, comme celuy qui n'ay pas fort à-faire ailleurs,

*quis sub Arcto
Rex gelidæ metuatur oræ,
Quid Tyridatem terreat, unice
Securus²,*

à peine oseroy-je dire la vanité et la foiblesse que je trouve chez moy. J'ay le pied si instable et si mal assis, je le trouve si aysé à croler et si prest au branle, et ma veuë si desreglée, que à jun je me sens autre qu'apres le repas ; si ma santé me rid et la clarté d'un beau jour, me voyla honneste homme ; si j'ay un cor qui me presse l'orteil, me voyla renfroigné, mal plaisant et inaccessible. Un mesme pas de cheval me semble tantost rude, tantost aysé, et mesme chemin à cette heure plus court, une autrefois plus long, et une mesme forme ores plus, ores moins

¹ Déjà cité en II, 1 : « Les pensées des hommes changent avec les rayons fécondants du soleil que Jupiter leur envoie ». *Odyssee*, XVIII, 135, vers traduits par Cicéron, cités par saint Augustin, *Cité de Dieu*, V, XXVIII.

² Horace, *Odes*, I, XXVI, 3 : « Fort peu soucieux de savoir quel roi fait on redoute sous l'Ourse glacée, et ce qui alarme Tiridate ».

agreable. Maintenant je suis à tout faire, maintenant à rien faire ; ce qui m'est plaisir à cette heure, me sera quelquefois peine. Il se fait mille agitations indiscrettes et casuelles chez moy. Ou l'humeur melancholique me tient, ou la cholérique ; et de son autorité privée, à cet'heure le chagrin predomine en moy, à cet'heure l'alegresse. Quand je prens des livres, j'auray apperceu en tel passage des graces excellentes, et qui auront feru mon ame ; qu'un' autre fois j'y retombe, j'ay beau le tourner et virer, j'ay beau le plier et le manier, c'est une masse incogne et informe pour moy.

En mes escrits mesmes je ne retrouve pas tousjours l'air de ma premiere imagination : je ne sçay ce que j'ay voulu dire : et m'eschaude souvent à corriger, et y mettre un nouveau sens, pour avoir perdu le premier qui valloit mieux. Je ne fay qu'aller et venir : mon jugement ne tire pas tousjours avant ; il flotte, il vague,

*velut minuta magno
Deprensa navis in mari vesaniente vento*³.

Maintes-fois (comme il m'advient de faire volontiers) ayant pris pour exercice et pour esbat, à maintenir une contraire opinion à la mienne, mon esprit s'appliquant et tournant de ce costé-là, m'y attache si bien, que je ne trouve plus la raison de mon premier advis, et m'en despars. Je m'entraîne quasi où je penche, comment que ce soit, et m'emporte de mon poids.

Chacun à peu pres en droit autant de soy, s'il se regardoit comme moy [...].

***Ibidem*, p. 582 :**

J'ay ouy parler d'un juge, lequel, où le rencontrait un aspre conflit entre Bartolus et Baldus, et quelque matiere agitée de plusieurs contrarietez, mettoit au marge de son livre : Question pour l'amy ; c'est à dire que la vérité estoit si embrouillée et debatue qu'en pareille cause il pourroit favoriser celle des parties que bon lui sembleroit. Il ne tenoit qu'à faute d'esprit et de suffisance qu'il ne peut mettre par tout : question pour l'amy. Les advocats et les juges de nostre temps trouvent à toutes causes assez de biais pour les accomoder où bon leur semble. A une cause si infinie, dépendant de l'autorité de tant d'opinions et d'un sujet si arbitraire, il ne peut estre qu'il n'en naisse une confusion extreme de jugemens. Aussi n'est-il guiere si cler procès auquel les advis ne se trouvent divers. Ce qu'une compagnie a jugé, l'autre le juge au contraire, et elle mesme au contraire une autre fois. Dequoy nous voyons des exemples ordinaires par cette licence, qui tasche merueilleusement la cerimonieuse autorité et lustre de nostre justice, de ne s'arrester aux arrests, et courir des uns aux autres juges pour decider d'une mesme cause.

Quant à la liberté des opinions philosophiques, touchant le vice et la vertu, c'est chose où il n'est besoing de s'estendre : et où il se trouve plusieurs advis, qui valent mieux teus que publiez aux foibles esprits. Arcesilaus disoit n'estre considerable en la paillardise, de quel costé et par où on le fust. « *Et obscenas voluptates, si natura requirit, non genere, aut loco, aut ordine, sed forma, etate, figura metiendas Epicurus putat* »⁴.

« *Ne amores quidem sanctos a sapiente alienos esse arbitrantur* »⁵. « *Queramus ad quam usque etatem juvenes amandi sint* »⁶. Ces deux derniers lieux Stoïques, et sur ce propos, le reproche de Dicæarchus à Platon mesme, montrent combien la plus saine philosophie souffre de licences esloignées de l'usage commun, et excessives.

Les loix prennent leur autorité de la possession et de l'usage ; il est dangereux de les ramener à leur naissance : elles grossissent et s'annoblissent en roulant, comme nos rivieres : suyvez les contremont jusques à leur source, ce n'est qu'un petit surion d'eau à peine reconnoissable, qui s'enorgueillit ainsin et se fortifie en vieillissant. Voyez les anciennes considerations qui ont donné le premier branle à ce fameux torrent, plein de dignité, d'horreur et de reverence : vous les trouverez si legeres et si delicates, que ces gens icy qui poisent tout et le ramenant à la raison, et qui ne reçoivent rien par autorité et à credit, il n'est pas merueille s'ils ont leurs jugemens souvent tres-esloignez des jugemens publics. Gens qui prennent pour patron l'image premiere de nature, il n'est pas merueille si, en la pluspart de leurs opinions, ils

³ Catulle, XXV, 12 : « Comme une frêle barque surprise sur la vaste mer par un vent furieux ».

⁴ Cicéron, *Tusculanes*, V, XXXIII : « Et à l'égard des plaisirs obscènes, si la nature les exige, il n'y faut considérer ni la race, ni la naissance, ni le rang, mais la grâce, l'âge et la beauté, à ce que pense Épicure ».

⁵ Cicéron, *De finibus*, III, xx : « Des amours sagement réglées leur paraissent même ne pas disconvenir au sage ».

⁶ Sénèque, *épîtres*, 123 : « Voyons jusqu'à quel âge il convient d'aimer les jeunes gens ».

gouchissent la voye commune. Comme, pour exemple : peu d'entre eux eussent approuvé les conditions contrainctes de nos mariages ; et la plus part ont voulu les femmes communes et sans obligation. Ils refusoient nos ceremonies. Chrysippus disoit qu'un philosophe fera une douzaine de culebutes en public, voire sans haut de chausses, pour une douzaine d'olives. A peine eust il donné advis à Clisthenes de refuser la belle Agariste, sa fille, à Hippoclidés pour luy avoir veu faire l'arbre fourché sur une table.

Metroclez lascha un peu indiscretement un pet en disputant, en presence de son eschole, et se tenoit en sa maison, caché de honte, jusques à ce que Crates le fut visiter ; et, adjoustant à ses consolations et raisons l'exemple de sa liberté, se mettant à peter à l'envi avec luy, il luy osta ce scrupule, et de plus le retira à sa secte Stoïque, plus franche, de la secte Peripatetique, plus civile, laquelle jusques lors il avoit suivi.

Ce que nous appellons honnesteté, de n'oser faire à descouvert ce qui nous est honneste de faire à couvert, ils l'appelloient sottise ; et de faire le fin à taire et desadvoüer ce que nature, costume et nostre desir publient et proclament de nos actions, ils l'estimoient vice. Et leur sembloit que c'estoit affoler les mysteres de Venus que de les oster du retiré sacraire de son temple pour les exposer à la veüe du peuple, et que tirer ses jeux hors du rideau, c'estoit les avilir (c'est une espece de poix que la honte ; la recelation, reservation, circonscription, parties de l'estimation) ; que la volupté tres ingenieusement faisoit instance, sous le masque de la vertu, de n'estre prostituée au milieu des quarrefours, foulée des pieds et des yeux de la commune, trouvant à dire la dignité et commodité de ses cabinets accoustumez. De là disent aucuns, que d'oster les bordels publiques, c'est non seulement espandre par tout la paillardise qui estoit assignée à ce lieu là, mais encore esguillonner les hommes à ce vice par la malaisance :

*Moechus es Aufidia qui vir Corvine fuisti ;
Rivalis fuerat qui tuus, ille vir est.
Cur aliena placet tibi, quæ tua non placet uxor ?
Nunquid securus non potes arrigere ?⁷*

Ceste experience se diversifie en mille exemples.

*Nullus in urbe fuit tota, qui tangere vellet
Uxorem gratis Cæciliane tuam,
Dum licuit : sed nunc positis custodibus, ingens
Turba fututorum est. Ingeniosus homo es⁸.*

On demandoit à un philosophe, qu'on surprit à mesme, ce qu'il faisoit. Il respondit tout froidement : je plante un homme, ne rougissant non plus d'estre rencontré en cela que si on l'eust trouvé plantant des aulx.

C'est, comme j'estime, d'une opinion trop tendre et respectueuse, qu'un grant et religieux autheur tient ceste action si necessairement obligée à l'occultation et à la vergoigne, qu'en la licence des embrassements cyniques il ne se peut persuader que la besoigne en vint à sa fin, ains qu'elle s'arrestoit à représenter des mouvements lascifs seulement, pour maintenir l'impudence de la profession de leur eschole ; et que, pour eslancer ce que la honte avoit contrainct et retiré, il leur estoit encore apres besoin de chercher l'ombre. Il n'avoit pas veu assez avant en leur desbauche. Car Diogenes, exerçant en public sa masturbation, faisoit souhait en presence du peuple assistant, qu'il peut ainsi saouler son ventre en le frottant. A ceux qui luy demandoient pourquoy il ne cherchoit lieu plus commode à manger qu'en pleine rue : c'est, respondit il, que j'ay faim en pleine rue. Les femmes filosofes, qui se mesloient à leur secte, se mesloient aussi à leur personne en tout lieu, sans discretion ; et Hipparchia ne fut receuë en la société de Crates qu'en condition de suyvre en toutes choses les us et costumes de sa regle. Ces philosophes icy donnoient extreme prix à la vertu et refusoient toutes autres disciplines que la morale ; si est ce qu'en toutes actions ils attribuoient la souveraine autorité à l'election de leur sage et au dessus des loix : et n'ordonnoyent aux voluptez autre bride que la moderation et la conservation de la liberté d'autrui.

⁷ Martial, III, LXX : « Jadis marie d'Aufidie, Corvinus, te voilà devenu son amant, aujourd'hui qu'elle est la femme de celui qui était autrefois ton rival. Elle te déplaisait quand elle était à toi, pourquoi te plaît-elle depuis qu'elle est à un autre ? Es-tu donc impuissant dès que tu n'as plus rien à craindre ? ».

⁸ Martial, I, lxxiv : « Il n'y avait personne dans la ville entière, Cécilianus, qui voulût toucher ta femme lorsque ses approches étaient libres ; mais maintenant que tu l'as entourée de gardes, une foule de galants l'assiègent. Tu es un habile homme ».

Heraclitus et Protagoras, de ce que le vin semble amer au malade et gracieux au sain, l'aviron tortu dans l'eau, et droit à ceux qui le voient hors de là, et de pareilles apparences contraires qui se trouvent aux subjects, argumenterent que tous subjects avoient en eux les causes de ces apparences ; et qu'il y avoit au vin quelque amertume qui se rapportoit au goust du malade, l'aviron, certaine qualité courbe, se rapportant à celui qui le regarde dans l'eau. Et ainsi de tout le reste. Qui est dire, que tout est en toutes choses, et par consequent rien en aucune : car rien n'est, où tout est.

Ceste opinion me ramentoit l'experience que nous avons, qu'il n'est aucun sens ny visage, ou droict, ou amer, ou doux, ou courbe, que l'esprit humain ne trouve aux escrits qu'il entreprend de fouiller. En la parole la plus nette, pure et parfaite qui puisse estre, combien de fauceté et de mensonge a lon fait naistre ? quelle heresie n'y a trouvé des fondements assez et tesmoignages, pour entreprendre et pour se maintenir ? C'est pour cela que les autheurs de telles erreurs ne se veulent jamais departir de ceste preuve, du tesmoignage de l'interpretation des mots. Un personnage de dignité, me voulant approuver par autorité ceste queste de la pierre philosophale où il est tout plongé, m'allegua dernièrement cinq ou six passages de la Bible, sur lesquels il disoit s'estre premierement fondé pour la descharge de sa conscience (car il est de profession Ecclesiastique) ; et, à la verité, l'invention n'en estoit pas seulement plaisante, mais encore bien proprement accommodée à la deffence de ceste belle science.

Par ceste voye, se gaigne le credit des fables divinatrices. Il n'est prognostiqueur, s'il a ceste autorité qu'on le daigne feuilleter, et rechercher curieusement tous les plis et lustres de ses paroles, à qui on ne face dire tout ce qu'on voudra, comme aux Sybilles : car il y a tant de moyens d'interpretation qu'il est malaisé que, de biais ou de droit fil, un esprit ingenieux ne rencontre en tout sujet quelque air qui luy serve à son point.

Pourtant se trouve un stile nubileux et douteux en si frequent et ancien usage ! Que l'autheur puisse gaigner cela d'attirer et embesoigner à soy la posterité (ce que non seulement la suffisance, mais autant ou plus la faveur fortuite de la matiere peut gaigner) ; qu'au demeurant il se presente, par bestise ou par finesse, un peu obscurément et diversement : il ne luy chaille ! Nombre d'esprits, le belutants et secouants, en exprimeront quantité de formes, ou selon, ou à costé, ou au contraire de la sienne, qui lui feront toutes honneur. Il se verra enrichi des moyens de ses disciples, comme les regents du Lendit.

C'est ce qui a fait valoir plusieurs choses de neant, qui a mis en credit plusieurs escrits, et chargé de toute sorte de matiere qu'on a voulu : une mesme chose recevant mille et mille, et autant qu'il nous plaist d'images et considerations diverses. Est-il possible qu'Homere aye voulu dire tout ce qu'on luy fait dire ; et qu'il se soit presté à tant et sidiverses figures que les theologiens, legislateurs, capitaines, philosophes, toute sorte de gens qui traittent sciences, pour differemment et contrairement qu'ils les traittent, s'appuyent de luy, s'en rapportent à luy : maistre general à tous offices, ouvrages, et artisans ; General Conseillier à toutes entreprises. Quiconque a eu besoin d'oracles et de predictions, en y a trouvé pour son fait. Un personnage sçavant, et de mes amis, c'est merveille quels rencontres et combien admirables il en fait naître en faveur de nostre religion ; et ne se peut aysément departir de cette opinion, que ce ne soit le dessein d'Homere (si luy est cet autheur aussi familier qu'à homme de nostre siecle). Et ce qu'il trouve en faveur de la nostre, plusieurs anciennement l'avoient trouvé en faveur des leurs.

Voyez demener et agiter Platon. Chacun s'honorant de l'appliquer à soi, le couche du costé qu'il le veut. On le promeine et l'insere à toutes les nouvelles opinions que le monde reçoit ; et le differente lon à soy-mesmes selon le different cours des choses. On fait desadvoüer à son sens les moeurs licites en son siecle, d'autant qu'elles sont illicites au nostre. Tout cela, vifvement et puissamment, autant qu'est puissant et vif l'esprit de l'interprete.

Sur ce mesme fondement qu'avoit Heraclitus et ceste sienne sentence, que toutes choses avoient en elles les visages qu'on y trouvoit, Democritus en tiroit une toute contraire conclusion, c'est que les subjects n'avoient du tout rien de ce que nous y trouvions ; et de ce que le miel estoit doux à l'un et amer à l'autre, il argumentoit qu'il n'estoit ni doux, ni amer. Les Pyrrhoniens diroient qu'ils ne sçavent s'il est doux ou amer, ou ny l'un ny l'autre, ou tous les deux : car ceux-cy gaignent tousjours le haut point de la dubitation.

Les Cirenaiens tenoient que rien n'estoit perceptible par le dehors, et que cela estoit seulement perceptible, qui nous touchoit par l'interne attouchement, comme la douleur et la volupté, ne recognoissants ny ton ny couleur, mais certaines affections seulement qui nous en venoient ; et que l'homme n'avoit autre siege de son jugement. Protagoras estimoit estre vrai à chacun ce qui semble à chacun. Les epicuriens logent aux sens tout jugement et en la notice des choses et en la volupté. Platon a voulu le jugement de la verité et la verité mesmes, retirée des opinions et des sens, appartenir à l'esprit et à la cogitation.

Ce propos m'a porté sur la consideration des sens, ausquels git le plus grand fondement et preuve de nostre ignorance. Tout ce qui se cognoist, il se cognoist sans doubte par la faculté du cognoissant : car, puis que le jugement vient de l'operation de celui qui juge, c'est raison que ceste operation il la parface par ses moiens et volonté, non par la contraincte d'autruy, comme il adviendroit si nous connoissions les choses par la force et selon la loy de leur essence. Or toute cognoissance s'achemine en nous par les sens, ce sont nos maistres,

*via qua munita fidei
Proxima fert humanum in pectus, templaque mentis*⁹.

La science commence par eux et se resout en eux. Apres tout, nous ne sçaurions non plus qu'une pierre, si nous ne sçavions, qu'il y a son, odeur, lumiere, saveur, mesure, poix, mollesse, durté, aspreté, couleur, polisseure, largeur, profondeur. Voyla le plant et les principes de tout le bastiment de nostre science. Et selon aucuns, science n'est rien autre chose que sentiment. Quiconque me peut pousser à contredire les sens, il me tient à la gorge, il ne me sçauroit faire reculer plus arriere. Les sens sont le commencement et la fin de l'humaine cognoissance.

*Invenies primis ab sensibus esse creatam
Notitiam veri, neque sensus posse refelli.
Quid majore fide porro quàm sensus haberi
Debet ?*¹⁰

Qu'on leur attribue le moins qu'on pourra, tousjours faudra il leur donner celà, que par leur voye et entremise s'achemine toute nostre instruction. Cicero dit que Chrysippus, ayant essayé de rabattre de la force des sens et de leur vertu, se representa à soy mesmes des argumens au contraire et des oppositions si vehementes qu'il n'y peut satisfaire. Sur quoy Carneades, qui maintenoit le contraire party, se vantoit de se servir des armes mesmes et paroles de Chrysippus pour le combattre, et s'escrivoit à ceste cause contre luy : O miserable, ta force t'a perdu ! Il n'est aucun absurde selon nous plus extreme que de maintenir que le feu n'eschauffe point, que la lumiere n'esclaire point, qu'il n'y a point de pesanteur au fer ny de fermeté, qui sont notices que nous apportent les sens, ny creance ou science en l'homme qui se puisse comparer à celle-là en certitude.

Livre III, chap. IX, « De la vanité », p. 989 :

*« Sic est faciendum ut contra naturam universam nihil contendamus : ea tamen conservata, propriam sequamur »*¹¹.

A quoy faire ces poinctes eslevées de la philosophie sur lesquelles aucun estre humain ne se peut rassoier, et ces regles qui excedent nostre usage et nostre force ? Je voy souvent qu'on nous propose des images de vie, lesquelles ny le proposant ny les auditeurs n'ont aucune esperance de suyvre ny, qui plus est, envie. De ce mesme papier où il vient d'escrire l'arrest de condamnation contre un adultere, le juge en desrobe un lopin, pour en faire un poulet [billet-doux] à la femme de son compaignon. Celle à qui vous viendrez de vous frotter illicitement, criera plus asprement tantost, en vostre presence mesme, à l'encontre d'une pareille faute de sa compaignie, que ne feroit Porcie. Et tel condamne les hommes à mourir pour des crimes qu'il n'estime point fautes. J'ay veu en ma jeunesse un galant homme presenter d'une main au peuple des vers excellens et en beauté et en desbordement, et de l'autre main en mesme instant la plus quereleuse reformation theologienne de quoy le monde se soit desjeuné il y a long temps.

Les hommes vont ainsin. On laisse les loix, et preceptes suivre leur voye, nous en tenons une autre ; non par desreiglement de mœurs seulement, mais par opinion souvent, et par jugement contraire [...].

Livre III, chap. X, « De mesnager sa volonté », p. 1022 :

⁹ Lucrèce, V, 103 : « Le grand chemin par où la persuasion pénètre directement dans le cœur de l'homme et dans le sanctuaire de son esprit ».

¹⁰ Lucrèce, IV, 479, 483 : « Vous reconnaîtrez que les sens sont le premier fondement de notre notion de la verité, et que le témoignage des sens est irrécusable ; or à quoi doit-on ajouter plus de foi qu'aux sens ».

¹¹ Cicéron, *De officiis*, I, xxxi : « Nous devons agir de manière à ne jamais contrevenir aux lois universelles de la nature ; mais, ces lois sauvegardées, nous devons nous conformer à notre nature individuelle ».

L'ambition n'est pas un vice de petis compaignons et de tels efforts que les nostres. On disoit à Alexandre : vostre pere vous lairra une grande domination, aysée et pacifique. Ce garçon estoit envieux des victoires de son pere, et de la justice de son gouvernement. Il n'eust pas voulu jouyr l'empire du monde mollement et paisiblement. Alcibiades, en Platon, ayme mieux mourir, jeune, beau, riche, noble, sçavant par excellence que de s'arrester en l'estat de ceste condition. Ceste maladie est à l'avanture excusable en une ame si forte et si plaine. Quand ces ametes naines et chetives s'en vont embabouyant, et pensent espendre leur nom pour avoir jugé à droict un affaire, ou continué l'ordre des gardes d'une porte de ville, ils en montrent d'autant plus le cul qu'ils esperent en hausser la teste. Ce menu bien faire n'a ne corps ne vie : il va s'esvanouyssant en la premiere bouche, et ne se promeine que d'un carrefour de ruë à l'autre. Entretenez en hardiment vostre fils et vostre valet, comme cet antien qui, n'ayant autre auditeur de ses loüanges, et consent de sa valeur, se bravoit avec sa chambriere en s'escriant : O Perrete, le galant et suffisant homme de maistre que tu as ! Entretenez vous en vous-mesme, au pis aller, comme un conseiller de ma connoissance, ayant desgorgé une battelée de paragraphes, d'une extreme contention, et pareille ineptie : s'estant retiré de la chambre du conseil, au pissoir du palais, fut ouy marmotant entre les dans tout consciencieusement : « *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* »¹². Qui ne peut d'ailleurs, si se paye de sa bourse.

Livre III, chap. XIII, « De l'expérience », p. 1065-1072 :

Il n'est desir plus naturel que le desir de connoissance. Nous essayons tous les moyens qui nous y peuvent mener. Quand la raison nous faut, nous y employons l'experience,

*Per varios usus artem experientia fecit :
Exemplo monstrante viam*¹³,

qui est un moyen plus foible et moins digne ; mais la verité est chose si grande, que nous ne devons desdaigner aucune entremise qui nous y conduise. La raison a tant de formes, que nous ne sçavons à laquelle nous prendre ; l'experience n'en a pas moins [...].

Pourtant, l'opinion de celui-là ne me plaist guiere, qui pensoit par la multitude des loix brider l'autorité des juges, en leur taillant leurs morceaux : il ne sentoit point qu'il y a autant de liberté et d'estenduë à l'interpretation des loix qu'à leur façon. Et ceux là se moquent, qui pensent appetisser nos debats et les arrester en nous r'appellant à l'expresse parole de la Bible. D'autant que nostre esprit ne trouve pas le champ moins spatieux à contreroller le sens d'autruy qu'à représenter le sien, et comme s'il y avoit moins d'animosité et d'aspreté à gloser qu'à inventer. Nous voyons combien il se trompoit. Car nous avons en France plus de loix que tout le reste du monde ensemble, et plus qu'il n'en faudroit à reigler tous les mondes d'Epicurus : « *Ut olim flagitiis, sic nunc legibus laboramus* »¹⁴ ; et si avons tant laissé à opiner et decider à nos juges qu'il ne fut jamais liberté si puissante et si licencieuse. Qu'ont gagné nos legislatureurs à choisir cent mille especes et faicts particuliers, et y attacher cent mille loix ? Ce nombre n'a aucune proportion, avec l'infinie diversité des actions humaines. La multiplication de nos inventions n'arrivera pas à la variation des exemples. Adjoustez y en cent fois autant : il n'advindra pas pourtant que, des evenemens à venir, il s'en trouve aucun qui, en tout ce grand nombre de milliers d'evenemens choisis et enregistrez, en rencontre un auquel il se puisse joindre et apparier si exactement qu'il n'y reste quelque circonstance et diversité qui requiere diverse consideration de jugement. Il y a peu de relation de nos actions, qui sont en perpetuelle mutation, avec les loix fixes et immobiles. Les plus desirables, ce sont les plus rares, plus simples, et generales : Et encore crois-je qu'il vaudroit mieux n'en avoir point du tout, que de les avoir en tel nombre que nous avons.

Nature les donne tousjours plus heureuses que ne sont celles que nous nous donnons. Tesmoing la peinture de l'aage doré des Poëtes, et l'estat où nous voyons vivre les nations qui n'en ont point d'autres. En voylà qui, pour tous juges, employent en leurs causes le premier passant qui voyage le long de leurs montaignes. Et ces autres eslisent le jour du marché quelqu'un d'entre eux, qui sur le champ decide tous leurs proces. Quel danger y auroit-il que les plus sages voidassent ainsi les nostres, selon les occurrences, et à l'œil, sans obligation d'exemple et de

¹² *Psaumes*, CXIII, 1 : « Ce n'est pas à nous, Seigneur, ce n'est pas à nous, mais à ton nom qu'il en faut rapporter la gloire ».

¹³ *Manilius*, I, LIX : « C'est par différentes épreuves que l'expérience a produit l'art, l'exemple nous montrant le chemin ».

¹⁴ *Tacite, Annales*, III, XXV : « Autrefois c'était des crimes que l'on souffrait, aujourd'hui nous souffrons des lois ».

consequence ? A chaque pied son soulier. Le Roy Ferdinand, envoyant des colonies aux Indes, prouveit sagement qu'on n'y menast aucuns escoliers de la jurisprudence, de crainte que les proces ne peuplassent en ce nouveau monde, comme estant science, de sa nature, generatrice d'altercation et division ; jugeant avec Platon, que c'est une mauvaise provision de pais que jurisconsultes et medecins.

Pourquoy est-ce que nostre langage commun, si aisé à tout autre usage, devient obscur et non intelligible, en contract et testament, et que celuy qui s'exprime si clairement, quoy qu'il die et escrive, ne trouve en cela aucune manière de se declarer qui ne tombe en doute et contradiction ? [...] Nous doubtons sur Ulpian, redoutons encore sur Bartolus et Baldus. Il falloit effacer la trace de cette diversité innumerable d'opinions, non point s'en parer et en entester la posterité.

Je ne sçay qu'en dire, mais il se sent par experience que tant d'interpretations dissipent la verité, et la rompent [...].

[...] Il y a plus affaire à interpreter les interpretations qu'à interpreter les choses, et plus de livres sur les livres, que sur autre subject : Nous ne faisons que nous entregloser.

Tout fourmille de commentaires ; d'autheurs, il en est grand cherté [...].

[...].

Puisque les loix ethiques, qui regardent le devoir particulier de chacun en soy, sont si difficiles à dresser, comme nous voyons qu'elles sont, ce n'est pas merveille si celles qui gouvernent tant de particuliers le sont d'avantage. Considerez la forme de cette justice qui nous regit : c'est un vray tesmoignage de l'humaine imbecillité, tant il y a de contradiction et d'erreur. Ce que nous trouvons faveur et rigueur en la justice, et y en trouvons tant, que je ne sçay si l'entredeux s'y trouve si souvent, ce sont parties malades et membres injustes du corps mesmes et essence de la justice. Des paysans viennent de m'advertir en haste qu'ils ont laissé presentement en une forest qui est à moy un homme meurtry de cent coups, qui respire encores, et qui leur a demandé de l'eau par pitié et du secours pour le souslever. Disent qu'ils n'ont osé l'approcher et s'en sont fuis, de peur que les gens de la justice ne les y attrapassent, et comme il se fait de ceux qu'on rencontre pres d'un homme tué, ils n'eussent à rendre compte de cet accident à leur totale ruyne, n'ayans ny suffisance, ny argent, pour deffendre leur innocence. Que leur eussé-je dict ? Il est certain, que cet office d'humanité, les eust mis en peine.

Combien avons nous descouvert d'innocens avoir esté punis, je dis sans la coulpe des juges, et combien en y a-il eu, que nous n'avons pas descouvert ? Cecy est advenu de mon temps. Certains sont condamnez à la mort pour un homicide, l'arrest, sinon prononcé, au moins conclud et arresté. Sur ce point, les juges sont advertis par les officiers d'une court subalterne voisine, qu'ils tiennent quelques prisonniers, lesquels advouent disertement cet homicide, et apportent à tout ce fait une lumiere indubitable. On delibere si pourtant on doit interrompre et differer l'execution de l'arrest donné contre les premiers. On considere la nouvelleté de l'exemple, et sa consequence pour accrocher les jugemens ; que la condamnation est juridiquement passée, les juges prizez de repentance. Somme, ces pauvres diables sont consacrez aux formules de la justice. Philippus, ou quelque autre, prouveit à un pareil inconvenient en cette manière : il avoit condamné en grosses amendes un homme envers un autre, par un jugement resolu. La verité se descouvrant quelque temps apres, il se trouva qu'il avoit iniquement jugé. D'un costé estoit la raison de la cause : de l'autre costé la raison des formes judiciaires. Il satisfit aucunement à toutes les deux, laissant en son estat la sentence, et recompensant de sa bourse l'interest du condamné. Mais il avoit affaire à un accident reparable ; les miens furent pendus irreparablement. Combien ay-je veu de condamnations, plus crimineuses que le crime ?

Tout cecy me fait souvenir de ces anciennes opinions : qu'il est forcé de faire tort en detail qui veut faire droict en gros, et injustice en petites choses qui veut venir à chef de faire justice és grandes ; que l'humaine justice est formée au modelle de la medecine, selon laquelle tout ce qui est utile est aussi juste et honneste ; et de ce que tiennent les Stoïciens, que nature mesme procede contre justice, en la plus part de ses ouvrages ; et de ce que tiennent les Cyrenaiques, qu'il n'y a rien juste de soy, que les coustumes et loix forment la justice ; et les Theodorians, qui trouvent juste au sage le larcin, le sacrilege, toute sorte de paillardise, s'il connoit qu'elle luy soit profitable.

Il n'y a remede. J'en suis là, comme Alcibiades, que je ne me représenteray jamais, que je puisse, à homme qui decide de ma teste, où mon honneur et ma vie depende de l'industrie et soing de mon procureur plus que de mon innocence. Je me hazarderois à une telle justice qui me reconneut du bien fait comme du malfait, où j'eusse autant à esperer que à craindre. L'indemnité n'est pas monnoye suffisante, à un homme qui fait mieux que de ne faillir point.

Nostre justice ne nous presente que l'une de ses mains, et encore la gauche. Quiconque il soit, il en sort avecques perte.

En la Chine, duquel Royaume la police et les arts, sans commerce et cognoissance des nostres, surpassent nos exemples en plusieurs parties d'excellence, et duquel l'histoire m'apprend combien le monde est plus ample et plus divers que ny les anciens ny nous ne penetrons, les officiers deputez par le Prince pour visiter l'estat de ses provinces, comme ils punissent ceux qui malversent en leur charge, il remunerent aussi de pure liberalité ceux qui s'y sont bien portez, outre la commune sorte, et outre la necessité de leur devoir. On s'y presente, non pour se garantir seulement, mais pour y acquerir, ny simplement pour estre payé, mais pour y estre estrené.

Nul juge n'a encore, Dieu mercy, parlé à moy comme juge, pour quelque cause que ce soit, ou mienne, ou tierce, ou criminelle, ou civile. Nulle prison m'a receu, non pas seulement pour m'y promener. L'imagination m'en rend la veue, mesme du dehors, desplaisante. Je suis si affady apres la liberté, que qui me deffenderoit l'accez de quelque coin des Indes, j'en vivrois aucunement plus mal à mon aise. Et tant que je trouveray terre ou air ouvert ailleurs, je ne croupiray en lieu où il me faille cacher. Mon Dieu ! Que mal pourroy-je souffrir la condition où je vois tant de gens, clouez à un quartier de ce royaume, privés de l'entrée des villes principalles et des courts et de l'usage des chemins publics, pour avoir querellé nos loix ! Si celles que je sers me menassoient seulement le bout du doigt, je m'en irois incontinent en trouver d'autres, où que ce fut. Toute ma petite prudence en ces guerres civiles où nous sommes, s'employe à ce qu'elles n'interrompent ma liberté d'aller et venir.

Or les loix se maintiennent en credit, non par ce qu'elles sont justes, mais par ce qu'elles sont loix. C'est le fondement mystique de leur autorité ; elles n'en ont poinct d'autre. Qui bien leur sert. Elles sont souvent faictes par des sots, plus souvent par des gens qui, en haine d'equalité, ont faute d'equité, mais tousjours par des hommes, autheurs vains et irresolus.